

174673-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien de robinets – Marché pour la rénovation des tuyauteries des centrales hydroélectriques de Marckolsheim (lot 1) et Rhinau (lot 2)

OJ S 51/2026 13/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EDF SA

Adresse électronique: boris.chatelain@edf.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché pour la rénovation des tuyauteries des centrales hydroélectriques de Marckolsheim (lot 1) et Rhinau (lot 2)

Description: Dans le cadre du Programme industriel de rénovation des groupes du Rhin (PI2R), l'objet du marché porte sur la réfection des tuyauteries des usines hydroélectrique EDF de Marckolsheim (67390) et Rhinau (67860). Les prestations comprennent notamment la rénovation et la modernisation complète des réseaux de tuyauteries (circuits air, huile, eau, CO2) du groupe 4 de Marckolsheim et du groupe 2 de Rhinau. Ce marché est découpé en deux lots : un lot « Tuyauterie du groupe de Marckolsheim G4 » et un lot « Tuyauterie du groupe Rhinau G2 ».

Identifiant de la procédure: 07ee4292-2665-4c14-85b8-78feda4377eb

Type de procédure: Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et sv du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142-15, R2142-16 et R. 2142-18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection - Autre. EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de (s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23 du CCP). Les candidats peuvent soumettre des offres pour chacun des lots. Chaque lot fera l'objet d'une analyse et d'une attribution distincte, selon le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse. Les lots seront examinés et attribués dans l'ordre suivant : Lot 1 – Marckolsheim Lot 2 – Rhinau Un même soumissionnaire pourra être attributaire d'un seul lot ou de l'ensemble des lots.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50513000 Services de réparation et d'entretien de robinets

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Marckolsheim

Code postal: 67390

Subdivision pays (NUTS): Bas-Rhin (FRF11)

Pays: France

Informations complémentaires: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché sont précisées à chaque rubrique 5.1.2 Lieu d'exécution.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Modalités de candidatures : Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com> - Demande d'information AVIS N°AVIS023267 tel qu'identifié à l'article 2.1 Procédure - Identifiant interne, et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto-référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement : EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Sans préjudice de l'article L. 2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait ou sur demande du GME afin de modifier la composition d'un ou plusieurs membres du GME (ou de ses sous-traitants) dont l'aptitude a déjà été prononcée et sélectionné(s) pour la deuxième étape de la procédure. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Fraude: Motifs d'exclusion : Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L.2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque soumissionnaire doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022 /576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Marché pour la rénovation des tuyauteries interférentes de Marckolsheim (lot 1) et Rhinau (lot 2)

Description: Lot 1 : tuyauterie du groupe G4 de la centrale hydroélectrique EDF de Marckolsheim Lot 2 : tuyauterie du groupe G2 de la centrale hydroélectrique EDF de Rhinau
Identifiant interne: AVIS023267 / BPM023243

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50513000 Services de réparation et d'entretien de robinets

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Informations complémentaires: Le lot 1 du Marché se déroulera sur la commune de Marckolsheim. Le lot 2 du Marché se déroulera sur la commune de Rhinau.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 4 Ans

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Les candidats doivent manifester leur intérêt à l'avis de marché en se connectant au Portail achats (« <https://pha2.edf.com> ») en accédant à la Demande d'information telle qu'identifiée à l'article 2.1 Informations générales - Identifiant interne, et en précisant le lot concerné (tel qu'identifié dans la rubrique 5.1 du présent avis).

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle. Chaque Candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. Chaque Candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Critère de capacité économique et financière : chiffre d'affaires annuel moyen au-delà de 3 millions d'euros. Le Candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants (en cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le Candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les systèmes ou normes de gestion environnementale

Description du critère de sélection: Critère d'intervention en risque amiante : le Candidat, ou le cas échéant, le membre du GME assurant l'activité concernée, présente ses capacités dans le domaine de travaux en contexte amiante (ex : attestations de compétence, formations spécifiques amiante sous-section 4).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Installations d'étude, techniques et de recherche

Description du critère de sélection: Critère d'études : le Candidat ou le cas échéant, le membre du GME assurant l'activité concernée, fournit la description de l'équipement technique ainsi que des mesures employées pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude pour la réalisation du marché (ex : justificatifs de présence d'un bureau d'étude interne, etc.)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description du critère de sélection: Critère Santé-Sécurité : le Candidat ou le cas échéant, le membre du GME assurant l'activité concernée, doit joindre les certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle Santé-Sécurité : certification MASE, ISO 45001 ou équivalent.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des travaux spécifiés

Description du critère de sélection: Critère de sélection selon les références : Le Candidat, ou le cas échéant, le membre du GME assurant l'activité concernée, présente ses capacités dans les domaines des : - Travaux de tuyauterie industrielle (de préférence dans le domaine de l'hydroélectricité), incluant des opérations de supportage, - Travaux dans un contexte industriel en présence d'amiante (chantiers sous-section 4). Pour apprécier leur capacité technique et professionnelle, le Candidat fournit les renseignements ou documents suivants : une liste des

références exécutées au courant des 5 dernières années avec les informations suivantes : périmètre, montant, date et lieu d'exécution, REX du marché, destinataire public ou privé, éléments de preuve (attestation de bonne exécution ou réalisation) des travaux/services pour chacune des capacités.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Outils, usines ou équipements techniques

Description du critère de sélection: Critère d'outil et de méthodologie : le Candidat ou le cas échéant, le membre du GME assurant l'activité concernée, fournit la description de l'outillage, du matériel, de l'organisation et de l'équipement technique dont il disposera pour la réalisation du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à 6. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des références et attestations fournies.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 6

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Certification MASE ou équivalente exigée

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Les modalités seront précisées dans le cadre de la consultation.

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 13/04/2026 13:30:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; - Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EDF SA

Numéro d'enregistrement: 552 081 317

Département: Direction des Achats Groupe

Adresse postale: EDF - Direction Achats et Contrats Industriels Savoie Technolac 4 Allée du Lac de Tignes

Ville: La Motte-Servolex

Code postal: 73290

Subdivision pays (NUTS): Savoie (FRK27)

Pays: France

Point de contact: M. Chatelain - DACI - Département Achats Sud-Est - Pôle GAMES

Adresse électronique: boris.chatelain@edf.fr

Téléphone: +33 6 78 69 40 20

Adresse internet: www.edf.fr

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750111101763

Adresse postale: Parvis du Tribunal de Paris Parvis du Tribunal de Paris

Ville: PARIS Cedex 17

Code postal: 75859

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: tj-paris@justice.fr

Téléphone: +33 144325151

Adresse internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0004

Nom officiel: Médiateur du groupe EDF

Numéro d'enregistrement: 552 081 317 T

Adresse postale: TSA 50026 Paris CEDEX 08

Ville: Paris CEDEX 08

Code postal: 75804

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Point de contact: mailgenerique@mediateur.edf.fr

Téléphone: +33 01 40 42 22 22

Adresse internet: <https://mediateur.edf.fr/mediation?id=mediateur>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: a00571d3-b248-44ae-9d89-3a5a64f3642d - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 12/03/2026 13:28:39 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 174673-2026

Numéro de publication au JO S: 51/2026

Date de publication: 13/03/2026